

L'ACTION CATHOLIQUE OUVRIERE

Revue mensuelle au service du Clergé

VOLUME II, No 4

AVRIL 1952

SOMMAIRE

« C'est le temps de l'action »	La Rédaction	128
Hommage aux nouveaux évêques		129
« La retraite fermée... creuset des apôtres »P. E. PELLETIER, o.m.i.		130
Nomination		134
Du nouveau dans l'Action Catholique ?...Aurélien BREault, ptre		135
Une retraite dans une usine		143
Récollecion : Feu au monde — zèle apostoliqueJules PARENTEAU, ptre		144
La vie des mouvements :		
Conseil national de la L.O.C.		148
La J.O.C. à Moncton		148
Une visite de Pat Keegan		149
Service de Préparation au Mariage		150
La Voix du Pape :		
« Ce n'est pas le temps de discuterS.S. PIE XII		152
En pleine réalité	Omer HEROUX	158
Des faits qui parlent par eux-mêmes		160
Livres et revues		161

"L'Action Catholique Ouvrière" est publiée sous la responsabilité des
Aumôniers nationaux et diocésains de la J.O.C. et de la L.O.C.
Avec autorisation de l'Ordinaire.

Rédaction et Administration : 1001, rue St-Denis, Montréal 18, P.Q. Canada
Conditions d'abonnement (de janvier à décembre)

Abonnement régulier : \$2.00 — Pour les Séminaristes : \$1.50

Le numéro : 0.25

"C'est le temps de l'action"

(S.S. Pie XII)

Notre Saint-Père le Pape vient de renouveler en termes plus émouvants que jamais la consigne qu'il a si souvent donnée : « C'est le temps de l'action. » Dans son exhortation aux fidèles de Rome, le 10 février dernier, il a de nouveau décrit la situation tragique du monde à l'heure actuelle. Puis il a indiqué les causes et les remèdes de cette crise qui menace tout le genre humain.

Bien que le Pape s'adresse surtout aux Romains, son appel doit être entendu de tous « pour que reviennent au Christ les nations, les continents, l'humanité entière. »

Ce serait faire preuve d'un sens catholique très pauvre si nous allions penser ou dire : « ce n'est pas pour nous que le Pape parle, nous sommes loin de ces dangers dans notre pays, surtout dans notre « bonne Province de Québec. » Quelles illusions dénoteraient des paroles de ce genre !... Ce serait justement être dans cet état de lamentable et inquiétante « léthargie » dont parle le Saint-Père. Nos Seigneurs les Evêques ne font-ils pas entendre les mêmes appels urgents au réveil et à l'action pour nous sauver des maux qui nous envahissent de toutes parts ? Qu'on relise, par exemple, la récente lettre pastorale de S. E. Mgr LEGER, archevêque de Montréal, à l'occasion du Carême : on y trouve un fidèle écho de cette exhortation du Souverain Pontife. Et même si nous étions à l'abri de certains dangers graves, la solidarité chrétienne bien comprise ne nous obligerait-elle pas à entrer avec ardeur dans cette croisade de « restauration chrétienne » si instamment demandée par le Pape ?

Cette exhortation du Saint-Père que nous reproduisons intégralement dans le présent numéro de L'ACTION CATHOLIQUE OUVRIERE, est à lire, à relire et à méditer. Nous y trouverons pour nous comme pour nos militants d'A.C., non seulement des appels dynamiques à l'action, mais surtout des consignes lumineuses sur les méthodes à suivre pour que « l'action à laquelle » le Pape convie « aujourd'hui pasteurs et fidèles reflète celle de Dieu : qu'elle soit éclairante et unifiante, généreuse et aimante... »

La REDACTION

*Respectueux hommages
et sincères félicitations
à Leurs Excellences Révérendissimes*

*Monseigneur Maurice Baudoux,
Archevêque coadjuteur à St-Boniface,*

*Monseigneur Alfred Lanctot, p. b.,
Vicaire apostolique de Bukoba, Afrique,*

*Monseigneur Frank Klein,
Evêque de Saskatoon*

et

*Monseigneur Lionel Audet,
Evêque titulaire de Tibari et second auxiliaire
de Son Excellence Mgr l'Archevêque de Québec*

L'Action Catholique Ouvrière

“LA RETRAITE FERMÉE EST LE CREUSET NECESSAIRE A LA TREMPE DES APOTRES”

Paul-Emile PELLETIER, o.m.i.

Le visiteur qui d'occasion parcourt les différentes pièces de la maison de retraites fermées du Cap-de-la-Madeleine, la Maison Marie, Reine des Apôtres, y trouve sur un des murs de la salle des conférences une photographie, celle de S. E. Mgr Georges-Léon Pelletier, Evêque des Trois-Rivières et, au bas, cette phrase écrite de la main de Mgr l'Evêque : « *La retraite fermée est le creuset nécessaire à la trempe des apôtres.* » En souvenir de sa première visite épiscopale dans cette maison, Mgr l'Evêque ne voulait-il pas, par cette sentence nerveuse, donner comme une consigne et un mot d'ordre ?

La Maison Reine des Apôtres

Or voici que nous arrive le rapport annuel de la Maison Reine des Apôtres pour 1951.

Nous voulons en signaler ici les aspects les plus intéressants. En particulier nous voulons attirer l'attention sur certaines données qui prouvent davantage l'ambition de la Maison d'être ce « *creuset nécessaire à la trempe des apôtres.* » Nous en profiterons pour tirer des conclusions qui peuvent être utiles pour tous, en particulier pour nos aumôniers d'A.C.O.

La Maison Reine des Apôtres est l'une des plus anciennes de la Province puisque sa fondation remonte à 1914. Disons en passant que la première retraite y fut prêchée par le R. P. J.-M. Rodrigue Villeneuve, O.M.I. qui devint plus tard Cardinal archevêque de Québec.

Rapport général

Depuis sa fondation, la Maison a reçu 46,112 retraits. Au cours de l'an dernier, il y eut 107 retraites avec 4,559 retraits. De ceux-ci 44% étaient des hommes mariés et 56%, étaient célibataires.

Les catégories de retraits se partagent à peu près ainsi :

Ouvriers	45%	Cultivateurs	
Etudiants	25%	et bûcherons	15%
Bourgeois	15%		

43% sont des nouveaux retraits. Tous les autres sont des anciens qui y reviennent parfois depuis de longues années et avec une ferveur qui grandit chaque année. L'un d'eux l'affirmait d'une

façon savoureuse un jour qu'on lui demandait, à la suite de sa 12^e retraite, de donner ses impressions : « *Une retraite fermée pour moi c'est comme une mère de famille. Le premier enfant qu'elle a, il est bien beau et bien fin, mais le dernier est toujours le plus beau et le plus fin.* »

Fruits d'apostolat

Mais la Maison Reine des Apôtres a toujours compris cette nécessité de traduire en fruits d'apostolat et même d'apostolat organisé, les grâces reçues dans le silence et le recueillement de la retraite fermée. Dès les débuts de l'œuvre et pendant de longues années, la *Ligue des Anciens retraitants* s'avéra comme un puissant Mouvement d'apostolat. Les anciens se rappellent encore non sans « émotion, les journées apostoliques qui furent un peu comme le sommet de la Ligue des Retraitants.

De par la volonté de Mgr l'Evêque et pour des motifs de coordination des forces et de plus grande efficacité apostolique, la Ligue des retraitants a cédé la place à la *Ligue du Sacré-Cœur* qui prend une ampleur de plus en plus croissante et devient le premier mouvement auquel sont invités à adhérer tous les retraitants du diocèse.

Grâce à certains renseignements demandés au moment de l'inscription des retraitants, on a pu indiquer dans le rapport de 1951 le nombre de retraitants appartenant aux différents mouvements d'apostolat et d'Action Catholique.

Ligues du Sacré-Cœur	1401
Lacordaires	516
L.O.C.	169
I.O.C.	66
J.E.C.	73
J.A.C.	20

Le rapport indique que la L.O.C. s'est chargée d'organiser quatre retraites spéciales dont une pour le Service d'Orientation des foyers. Les Lacordaires ont organisé deux retraites.

La plupart des groupements professionnels déclarés ont eu leur retraite fermée ou ont envoyé des retraitants. Citons le cas de l'U.C.C. qui a compté 223 retraitants au cours de l'an dernier.

Orientation intéressante : les usines de la région

Enfin nous indiquons un autre point du rapport qui comporte un intérêt tout particulier i.e. le nombre de retraitants venant des principales usines de la région. Voici les dix qui viennent en tête

du tableau :

Shawinigan Chemicals	49
Carbure, Shawinigan	46
Wabasso, Trois-Rivières	44
Grand'Mère Shoe	40
Canada Iron, Trois-Rivières	40
International Paper, Trois-Rivières	39
Alluminum, Shawinigan	32
Consolidated Paper, Grand'Mère	32
Belgo, Shawinigan	26
Associated Textiles, Louiseville	26

Personne n'ignore comment nos milieux de travail ont tendance à se laisser intoxiquer parce que Pie XI appelait « la peste des temps actuels », c.-à-d. le laïcisme ou la séparation de la religion et de la vie. Dans trop de nos usines, c'est le règne de l'égoïsme, de l'injustice, de la jalousie, de l'impureté, du blasphème. Il s'établit une mentalité, un climat, une atmosphère qui influence fortement ceux qui y travaillent et les entraîne souvent comme dans un courant irrésistible.

Pour opérer une réaction chrétienne qui soit efficace et permettre à la religion de pénétrer toute la vie de travail, il nous faut des apôtres fortement trempés qui auront passé par le creuset de la retraite fermée.

Ce recensement des retraitants par usines indique une orientation vers les problèmes du milieu de travail, du milieu professionnel. Ce qui ne peut que contribuer à rendre la retraite fermée plus complètement efficace. La solitude de la retraite permettra de reviser les différents aspects du Message Evangélique sans oublier la doctrine sociale de l'Eglise. Et les plus doués comme les plus fervents parmi les retraitants se verront mieux aiguillés vers un apostolat tant individuel qu'organisé.

Importance de la retraite fermée

Nous voulons profiter de l'occasion pour inviter nos aumôniers d'A.C.O. à réfléchir sur ce point de la nécessité des retraites fermées pour nos apôtres d'Action Catholique.

Sans doute nos mouvements ou d'autres moyens de formation spirituelle, telles les recollections, les retraites semi-fermées, les méditations régulières, etc. Mais nous devons bien nous convaincre de l'importance pour nos militants de sortir de leur milieu, d'abandonner leurs préoccupations et leurs tracasseries journalières pour se retirer à l'écart, prendre un peu de repos selon le mot de l'Evangile « *requiescite pusillum* », refaire leurs énergies spirituelles et apostoliques.

Difficultés rencontrées

Souvent ce ne sera pas facile. Ceux qui ne font partie d'aucun mouvement d'apostolat, qui mènent une vie honnête par ailleurs, qui même exercent de temps à autre un travail d'apostolat individuel, ceux-là n'ont pas trop de difficultés à faire leur retraite périodique.

Mais quand nos dirigeants et militants doivent ajouter leur retraite fermée à toutes leurs journées d'étude, cercles d'étude, comités, réunions de services, démarches de toutes sortes, il leur faut du courage et de l'habileté. Surtout s'ils travaillent sur les « shifts », s'ils ne sont pas trop en moyens ou s'ils ont des problèmes de foyer.

Il rete que nous devons, aumôniers, les aider à s'organiser et à faire l'acte de foi et de générosité nécessaire. Il y a des grâces de choix que nos militants ne recevront qu'en retraite fermée.

Un dirigeant d'une jeune section lociste le déclarait à l'occasion de sa première retraite fermée. « Ce sont les deux plus beaux jours de ma vie. Parce que je commence à comprendre ma L.O.C. Quand je suis entré dans le mouvement, c'était pour mieux obtenir le crédit ouvrier, car je voulais me bâtir. Mais je m'aperçois qu'il y a bien d'autre chose que cela, qu'il faut d'abord penser à nous donner pour nos frères avant de penser à recevoir. »

Le Pape Pie XI

L'un des plus beaux documents du Pape XI et qui reste après 20 ans d'une actualité complète, c'est bien l'encyclique *Quadragesimo Anno*. Or après avoir exposé tous les éléments d'une restauration sociale et économique basée sur les principes chrétiens, le Pape en arrive à ce qu'il considère comme le point le plus important : la rénovation de l'esprit chrétien. Et dans ce dernier chapitre Pie XI indique la méthode à suivre : l'apostolat spécialisé. Et l'un des grands moyens qu'il suggère pour la formation de ces apôtres laïcs, c'est la retraite fermée.

« Surtout qu'ils apprécient et qu'ils emploient ce précieux instrument de rénovation individuelle et sociale que sont les exercices spirituels. Ces exercices, nous les avons déclarés très utiles pour tous les laïques, pour les ouvriers eux-mêmes, et nous les avons, à ce titre, vivement recommandés. Dans cette école de l'esprit se forment au feu de l'amour du cœur de Jésus non seulement d'excellents chrétiens mais de vrais apôtres pour les états de vie. De là ils sortiront comme jadis les apôtres du Cénacle, forts dans leur foi, constants devant toutes les persécutions, uniquement soucieux de travailler à répandre le règne du Christ. »

Nos apôtres sont des instruments de la grâce

L'apostolat que doivent accomplir nos militants en est un des plus complexes, des plus difficiles. Ne doivent-ils pas tout mettre en œuvre pour animer chrétiennement le domaine temporel, tant social qu'économique et politique ? En même temps ils se doivent d'organiser l'apostolat du milieu ouvrier. Et au milieu de tout cela ils ne doivent jamais oublier le sens spirituel de leur travail, le but ultime de leur dévouement : le règne de Dieu et la conversion des âmes. Ils doivent posséder une conviction profonde et toujours actuelle qu'ils ne sont que les instruments de Dieu qui seul dispense la sève divine de la grâce. C'est ce qui faisait dire à Son Excellence Mgr Paul-Emile LEGER, Archevêque de Montréal, dans son premier message du 17 mai 1950 :

« Le premier appel que nous vous faisons, chers collaborateurs, tant du clergé séculier que régulier et vous chères religieuses, sans oublier nos apôtres de l'Action Catholique, c'est donc une invitation à la vie intérieure. « Si les nuées sont bien chargées, dit l'Ecclésiaste, ⁽¹⁾ elles répandront abondamment la pluie sur la terre... » Les nuées, explique S. Jérôme, sont les apôtres, pour répandre abondamment la vérité et la vertu sur les âmes, ils doivent auparavant, par la vie intérieure, s'en remplir eux-mêmes. »

Et un peu plus loin, parlant des exercices spirituels qu'il recommande à tous et en particulier aux Mouvements d'Action Catholique : « Ces exercices ne seront jamais trop intensifiés ; les derniers Papes les ont recommandés comme étant le *suprême moyen* de l'apostolat contemporain et le *grand remède* aux maux dont souffre notre société. »

Faisons-le comprendre à nos militants.

(1) ECCL. 11, 3.

N O M I N A T I O N

Dans la livraison de mars de notre Revue il s'est glissée une erreur au sujet de la nomination de l'aumônier diocésain de la L.O.C. pour le nouveau diocèse de St-Jérôme. C'est M. l'abbé Jean MOREAU et non pas M. l'abbé Adrien Moreau qui est nommé aumônier diocésain de la L.O.C. M. l'abbé Jean Moreau est en même temps aumônier du Sanatorium N.-D. des Monts, à Ste-Adèle-en-bas.

Avec nos sincères félicitations et nos meilleurs voeux au nouveau titulaire.

DU NOUVEAU DANS L'ACTION CATHOLIQUE ? ...

Aurélien BREAUT, ptre

Nous avons étudié dans un article précédent ⁽¹⁾ les phases diverses de l'apostolat. « *Celui-ci ne consiste pas seulement dans l'annonce de la bonne nouvelle, mais aussi à conduire les hommes aux sources du salut, en respectant pleinement leur liberté, à les convertir et à apprendre aux baptisés, au prix d'un rude effort, à devenir de parfaits chrétiens. Cette préoccupation, cette mission doit être dans le cœur et l'esprit de tous les chrétiens* ». ⁽²⁾ Pour secouer la torpeur d'un trop grand nombre, les papes des derniers temps ont organisé l'Action Catholique.

« *Ce serait une erreur de voir dans l'Action Catholique — comme certains l'ont affirmé récemment — quelque chose d'essentiellement neuf, un changement dans la structure de l'Eglise, un nouvel apostolat des laïcs qui serait à côté de celui des prêtres et non subordonné à celui-ci. Il y a toujours eu dans l'Eglise, une collaboration des laïcs à l'apostolat hiérarchique, en subordination à l'évêque et à celui à qui l'évêque a confié le soin des âmes sous son autorité. L'Action Catholique a voulu donner à cette collaboration seulement une nouvelle forme et organisation accidentelle pour rendre son exercice meilleur et plus efficace* » ⁽³⁾.

Les Consécration

Le Baptême et la Confirmation ont consacré intérieurement les fidèles, ils leur ont conféré des droits et des devoirs. Cette consécration intérieure et individuelle ne suffit pas pour assurer la victoire du bien sur le mal. Il faut la cohésion de toutes les forces sous la direction des Chefs de l'Eglise et une consécration extérieure, un mandat officiel pour intégrer cet apostolat dans l'action même de l'Eglise.

Le Christ, en chef sage et prudent, agit avec les hommes à la manière des hommes. Voilà pourquoi Il a laissé à l'Eglise dirigeante le soin de tirer profit de ses membres. A elle revient le droit de former la milice chrétienne. Le pape et les évêques forment l'état-major de cette armée pacifique. Ils prolongent le Christ, succèdent aux Apôtres, confient des missions officielles et publiques.

Sachant remplir la volonté de Son Fondateur, l'Eglise accorde

(1) Le problème d'hier et d'aujourd'hui, *L'Action Catholique Ouvrière*, Vol. II, no. 1, p. 10.

(2) Pie XII, Disc. 3 mai 1951. *Actes pontificaux*, no. 40, p. 25.

(3) *Ibidem*.

aux chrétiens l'autorisation de dispenser les biens spirituels reçus. En notre époque, connaissant les besoins, elle confère le mandat d'apostolat à des groupes organisés. Cette consécration extérieure constitue formellement l'Action Catholique et en fait un apostolat ecclésial.

Le Mandat

Notions philosophiques préliminaires

Pour faire ressortir l'aspect spécifique de l'Action Catholique, nous dirons quelque chose de la cause formelle. En ontologie on la définit : « *l'élément spécifique qui détermine un être, le classe dans telle ou telle catégorie.* » Par réduction, tout ce qui apportera à un être une détermination nouvelle faisant entrer cet être dans une autre catégorie sera dit cause formelle de cet être. Cette cause sera interne ou externe selon que la spécification s'opérera dans la constitution intime ou sur le dehors de l'être.

Il ne peut évidemment pas être question de faire du mandat la cause formelle intrinsèque de l'Action Catholique. Il sera donc cause formelle extrinsèque.

Quels peuvent être les modes d'exercice d'une cause semblable ?... Elle peut s'exercer par mode de cause finale, efficiente et exemplaire. Ces trois modes peuvent être réduits à la causalité finale.⁽⁴⁾ La cause finale, en effet, est la cause des causes, c'est elle qui en dernière analyse meut l'agent, le détermine à l'action et même à telle action. Elle est donc le « *grand déterminateur* », celle qui imprime un mouvement à tout être. Par conséquent tout être disant relation à un autre (tel est l'apostolat) sera particulièrement atteint par cette détermination extrinsèque s'exerçant sur lui par l'objet ou si l'on veut par la causalité finale.

En effet, la fin oriente sur une voie, vers un but particulier l'être qu'elle affecte. Elle peut l'affecter au point qu'elle le classe dans une catégorie où il n'aurait pu se mettre de lui-même par ses principes internes en sorte que, sous le rapport nouveau conféré à lui par l'exercice cette causalité, un principe — pourtant extrinsèque à lui-même — devient essentiel.

Et tellement nécessaire que, si l'influence de cette cause déterminante extrinsèque cesse, cet être se retrouve comme auparavant sans rien conserver de l'orientation nouvelle reçue et retombe dans sa première catégorie. Ainsi par exemple, s'il arrivait qu'on veuille couper l'Action Catholique de l'influence *déterminante* de la hiérarchie, on opérerait une coupure mortelle. Ce serait la mort de l'Action Catholique car on lui enlèverait ce qui la détermine formellement.

(4) Cf. Gredt, J. o.s.b. *Elementa philosophiae*, T. II, n. 755.

Applications

Ces notions philosophiques posées une fois pour toutes, nous n'avons plus qu'à en faire l'application en nous demandant si le rôle de la hiérarchie dans l'Action Catholique est bien celui d'une cause formelle extrinsèque. La hiérarchie ecclésiastique et elle seule possède dans le monde entier, de droit, la mission apostolique et son organisation ⁽⁵⁾. A elle revient le droit de déterminer le champ d'action et le mode de travail de chacun de ses sujets et de ses organismes. Elle les ordonne tous à l'obtention la plus totale et la plus parfaite de sa fin, cela est évident.

Par rapport à l'Action Catholique, qui s'avère d'une puissance et d'une efficacité merveilleuses, le rôle de la hiérarchie sera d'abord de la reconnaître officiellement et ensuite de lui offrir des fins à atteindre. C'est donc par mode de causalité finale que s'exerce son action sur elle.

Délégation officielle

La reconnaissance de la hiérarchie vaut déjà à l'Action Catholique d'être consacrée comme action sociale du corps mystique, mais le fait d'être députée à réaliser la fin même de l'Eglise ajoute à cette reconnaissance officielle un cachet de distinction. ⁽⁶⁾

En effet, ce mandat donne à l'apostolat laïque une orientation nouvelle, il l'engage sur une voie où il ne pouvait pas s'aventurer auparavant. D'ailleurs, même mandaté, le laïque ne marchera pas à l'aventure, il sera soumis aux directives qui lui viennent de ceux qui ont la responsabilité de la fin. C'est à cette condition seulement qu'il fera de l'Action Catholique. « *L'Action Catholique répondra AU DESIR DE LA SAINTE EGLISE SI ELLE DEMEURE TOUJOURS PLUS ETROITEMENT UNIE AUX EVEQUES, AU S. SIEGE ET LEUR EST INEBRANLABLEMENT ATTACHEE* » ⁽⁷⁾. Et Pie XI dans un langage encore plus énergique énonçait la même vérité en affirmant que L'ACTION CATHOLIQUE PERDRAIT IMMEDIATEMENT TOUTE RAISON D'ETRE SI, MEME UN INSTANT, ON RELACHAIT QUELQUE PEU LE LIEN ES-

(5) Nous en avons parlé plus haut.

Cf. Pie XII, *Disc. à la délégation de l'Union Internationale de la Ligue féminine d'A.C.*, 14 avril 1939. DC. (1939) col. 620. *Disc. à l'Action cath. italienne*, 4 sept. 1940. loc. cit. p. 8.

Pie XI, *Disc. aux élèves de l'institut Pontifical Angélique* (10-3-31).

(6) « L'Action catholique s'exerce en vertu d'un mandat donné officiellement par la hiérarchie. Sans ce mandat, il peut y avoir apostolat, il n'y a pas d'Action catholique proprement dite ». P. Archambault, S.J., *L'Action catholique d'après les directives pontificales*, p. 23. (E.S.P., Montréal, 1938).

(7) Pie XII, *Disc. 4 sept. 1940*. Loc. cit., p. 8.

SENTIEL QUI L'UNIT A LA HIERARCHIE (8).

On voit par là combien est nécessaire à l'Action Catholique le mandat conféré par la hiérarchie. A un point tel, que, advenant le retrait de ce mandat de la part de ceux qui l'ont conféré, l'Action Catholique cesse d'exister comme telle, i.e. comme apostolat ecclésial.

Détermination des fins

Sa subordination et sa soumission à la hiérarchie sont exigées strictement tant pour l'acte de reconnaissance officielle que pour les directives qui succèdent au mandat tout au cours de son développement et de son activité. L'Evêque peut donc étendre ou restreindre les fins assignées à tel ou tel mouvement. Les dirigeants devront alors respecter l'intention de leur chef et ne pas grandir ou diminuer l'importance de ces objectifs sans le consulter.

En recevant le mandat général de Nos Seigneurs les Evêques nos mouvements d'A.C. sont placés devant une besogne immense. Leur fin devient pratiquement la fin même de l'Eglise.

A première vue, ces exigences nous paraissent abusives et comme un asservissement peu honorable pour l'Action Catholique. D'aucuns avaient probablement rêvé une condition meilleure pour cet apostolat moderne ! Qu'ils se consolent ceux-là car la réalité vraie dépasse peut-être leur rêve !

Grandeur de l'A.C.

Le mandat ne porte pas atteinte à la dignité de l'apostolat propre des laïques et s'il le modifie, c'est pour lui donner une valeur officielle, un caractère public dans l'Eglise. Cependant l'apostolat des laïques reste dans sa ligne d'apostolat laïque (9). Vraiment la servitude est honorable ! car le mandat conserve à l'apostolat laïque son entité propre, c'est déjà une première faveur. Ensuite il lui ajoute un spécifique extrinsèque lui donnant accès à la collaboration avec l'apostolat hiérarchique lui-même. On le voit bien, c'est tout le contraire d'une dégradation ! *« Cette étroite collaboration du laïc »*

(8) Pie XI, *Disc. aux ass. cath. de Rome*, (19-4-31). AC.P.311. Carpy H. S.J., *« Les Evêques et le pape sont les vrais chefs de l'Action catholique et leur caractère public se communique à cette action pour en faire l'action même de l'Eglise comme telle, de l'Eglise dans ce qu'elle a de général, de public, d'essentiel. »* Nouvelle revue théol., LXII, 1935, n. 5 : p. 491. — Nous croyons que le texte de S. Cyprien s'applique merveilleusement à l'Action catholique : *« L'Eglise ne peut pas être dispersée en lambeaux par le déchirement de ses membres et de ses entrailles. Tout ce qui sera séparé du centre de la vie, ne pourra plus vivre à part et respirer. »* S. Cyprien, *De Cath. Eccl. Unitate*, n. 23. (PL. T. 4, 517).

(9) Cf. *Lett. des Card. et Arch. de France*, mars 1946. DC. (1946) 744.

à l'apostolat hiérarchique, dans une intelligente et joyeuse obéissance à l'égard des chefs spirituels que l'Esprit-Saint a placés pour régir l'Eglise de Dieu, est la garantie des surnaturels succès divinement promis aux héros de l'Évangile »⁽¹⁰⁾ elle fait la véritable grandeur tant des apôtres que de leur mouvement.

Plusieurs fois le pape actuel a souligné ce caractère essentiel de l'Action catholique particulièrement dans son mémorable discours du 4 sept. 1940.

« Le mérite de toute institution salubre, disait-il, est de croître dans l'ordre et la protection, en se perfectionnant dans son développement et en se soumettant toujours plus aux conditions de sa finalité... Ces nouveaux statuts ne visent qu'à rendre l'Action Catholique plus adéquate et adhérente aux besoins des âmes et des temps, et toujours plus strictement unie à la hiérarchie ecclésiastique afin que cet arbre vivace que Notre prédécesseur a fait reflourir dans le jardin de l'Eglise, étende ses rameaux parmi le peuple chrétien et porte des fruits odorants du Christ que sa racine riche de suc divin fait mûrir et prospérer. »⁽¹¹⁾

L'Action Catholique instrument

L'action de la hiérarchie consacre l'Action Catholique, la députe officiellement à sa mission, lui imprime une direction, en tout cela consiste la cause formelle extrinsèque. Pour autant l'Action Catholique n'est pas absorbée, ou réduite à l'état d'instrument inerte. Mais comme dit Pie XII :

« Quand Nous comparons l'apôtre laïque, ou plus exactement le fidèle d'Action Catholique, à un instrument aux mains de la hiérarchie, selon l'expression devenue courante, Nous entendons la comparaison en ce sens que les supérieurs ecclésiastiques usent de lui à la manière dont le Créateur et Seigneur use des créatures raisonnables comme instruments, comme causes secondes « avec une douceur pleine d'égards » (Sap. XII, 18). Qu'ils en usent donc avec la conscience de leur grave responsabilité, les encouragent, leur suggérant des initiatives et accueillant de bon cœur celles qui seraient proposées par eux et, selon l'opportunité, les approuvant avec largeur de vue. Dans les batailles décisives, c'est parfois du front que partent les plus heureuses initiatives. L'histoire de l'Eglise en offre d'assez nombreux exemples ». ⁽¹²⁾

(10) Pie XII, *Lett. au Chan. J. Cardijn* (26-4-45), D.C. (1946) 562.

(11) Cf. *loc. cit.* p. 2.

(12) Pie XII, Disc. 14 oct. 1951. *Actes pontificaux*, no. 40 p. 37.

Cette subordination n'enlève rien à la vitalité de l'Action Catholique. Elle possède un dynamisme intérieur qui lui est propre, une efficacité bien à elle. Le changement produit par le principe spécifique se réduit à une double relation. « *La première, analogue à celle du droit, fait de l'Action Catholique, la chose, le bien, l'action de l'Eglise à qui elle appartient : l'Action Catholique devient comme le terme d'une prise de possession officielle. La seconde, dans un sens inverse, fait de l'Eglise le terme, la fin déclarée de toute l'œuvre de l'Action Catholique.* »⁽¹³⁾ Cette répercussion qui est en l'occurrence déterminante, s'exprime dans la note sociale, publique et officielle ajoutée à l'apostolat privé des laïques, laquelle note devient essentielle à l'Action Catholique pour en faire une action sociale du Corps Mystique, un apostolat ecclésial.

Triple répercussion

Le mandat répond à un besoin de notre condition d'homme ainsi qu'à l'essence même de l'Eglise qui est, de par la volonté de son fondateur, société terrestre, gouvernée par une autorité visible.

La causalité formelle extrinsèque de l'Action Catholique en plus de la diversifier de l'apostolat exercé à titre privé, lui donne une physionomie propre et particulière, en fait une entreprise sacrale ayant une triple répercussion.

Sur le Sujet

D'abord à l'égard du *sujet*. Le membre de l'Action Catholique doit être évidemment un baptisé et normalement un confirmé. Avant d'être député à une fonction officielle de l'Eglise, on a besoin d'être capable de remplir cette mission. Or ce sont les sacrements de baptême et de la confirmation qui habilitent le chrétien à l'apostolat en le faisant participer au sacerdoce du Christ. Mais cette consécration intérieure avec ses capacités de grâces demande, pour prendre officiellement effet, une reconnaissance et une députation extérieures des chefs de l'Eglise⁽¹⁴⁾ à qui revient le droit exclusif de réglementer, d'organiser le ministère de la foi en vue du salut des âmes. Une fois reconnu comme membre de l'Action Catholique, i.e. une fois inscrit dans l'une ou l'autre des organisations approuvées officiellement comme telles par la hiérarchie, le chrétien est député à agir et son action⁽¹⁵⁾ entraîne la responsabilité de son mouvement⁽¹⁶⁾ et

(13) Fournier, R., P.S.S. *La théologie de l'Action catholique*, (Montréal, Granger Frères). p. 153.

(14) Ceci n'infirmé pas l'opinion de S. Thomas qui dit dans la 3a, q. 72, a. 5, 2um; « *Ita confirmatus accipit potestatem publice fidem Christi verbis profitendi, quasi ex officio* ». Cf. IV Sent., d. 25, q. 1., a. 1 sol. et 4um.

(15) Action posée comme membre de l'Action Catholique, non pas celle du citoyen privé.

partant celle de l'Eglise. « *Il est en service commandé, engageant, dans les limites précises où elle peut être engagée, la responsabilité de l'Eglise elle-même.* » ⁽¹⁷⁾

Sur l'Objet

Répercussion ensuite sur l'objet de l'apostolat. C'est à la hiérarchie qu'il revient de déterminer cet objet, puisque à elle seule fut confiée la responsabilité du salut des âmes, elle doit voir à l'organisation nécessaire à l'obtention de cette fin.

La manière dont Pie XII détermine cet objet nous montre combien haute est la mission de l'Action Catholique. Elle est appelée et déléguée à poursuivre la fin même de l'Eglise qui est de coopérer au salut des âmes en continuant, à travers le temps et l'espace, l'œuvre rédemptrice et sanctificatrice de Jésus-Christ.

« Le but élevé de l'Eglise et de la hiérarchie ecclésiastique, n'est-ce point en effet la conversion du monde et le rassemblement des nations dans le royaume de Dieu ? Le signe divin de la rédemption, de tous les fils d'Adam et le phare du salut éternel de l'humanité en perdition dans l'océan de l'erreur et du péché, n'est-ce point la croix du Golgotha, source de sagesse, de force et de victoire (cf. 1, Cor., 1, 22-25) ? »

Levez vos yeux vers le Golgotha et admirez l'Epouse du Christ, qui, avec le calice de son sang, s'en va à la conquête et à la réconciliation du monde avec Dieu. A ses côtés se trouvent Pierre, Vicaire du Christ, avec les clefs du ciel, les Apôtres, les évêques, les prêtres, les ministres coopérateurs de cette sainte entreprise. Autour d'eux, vous voyez rassemblés les foules et les peuples régénérés dans le baptême et dans la parole, qui surnaturalisent les âmes et les réunissent toutes devant un unique Maître, brebis et agneaux d'un seul troupeau, où il n'y a plus de Grec. ni de Juif... de barbare, ni de Scythe, d'esclave, ni d'homme libre ; mais où le Christ est tout en tous (Co., 3, 11). Tous faits à l'image de Dieu, tous rachetés par le Christ, tous enfants du Père céleste, tous unis dans une même foi, tous, tandis que nous portons notre corps, pèlerins de Dieu et de la patrie céleste (cf. II Cor., 5, 6) »

Patrie qui

« attire et ravit à elle tous les frères, pour se les donner comme compagnons d'éternité dans le ciel, dans la bienheureuse vision de Dieu. Voilà ce à quoi vise la coopération à la fin de l'Eglise

(16) Mouvement entendu dans le sens d'organisation d'Action Catholique.

(17) Dabin, P., S.J., *L'Action catholique*. (Bloud et Gay, 1ère ed.) p. 85.

et au salut des âmes. Voilà le champ des moissons spirituelles de l'Action Catholique à l'heure présente. »⁽¹⁸⁾

Voilà l'objet ! il est vaste et sublime, il s'identifie avec la fin même de l'Eglise⁽¹⁹⁾ et le membre d'Action Catholique ne peut pas en déterminer un autre. Cependant il lui revient de choisir les moyens les plus aptes pour obtenir cette fin dans son milieu. En cela, les laïques ont autorité et ce choix entraîne de vraies responsabilités. Les laïques ne peuvent pas être uniquement des fidèles agents d'exécution de mots d'ordre. Il leur appartient de prendre en mains la direction effective de leur mouvement⁽²⁰⁾ et il n'y a pas de doute qu'ils aient pour ce faire une grâce spéciale du Divin Conquérant.⁽²¹⁾

« Parce qu'Elle (l'Eglise) précise et élargit les responsabilités des laïques, en les élevant ainsi à une collaboration confiante d'esprit et de cœur avec la hiérarchie, la mission qui leur est confiée autorise les apôtres des mouvements d'Action Catholique à compter sur des grâces spéciales pour mener à bien leur action dans la mesure même de leur union à la hiérarchie et à Jésus-Christ »⁽²²⁾.

Sur l'Effacité

Enfin, troisième répercussion, il nous semble que cette délégation officielle de l'Eglise, faite au chrétien déjà marqué intérieurement à la physionomie du Christ, renforce son apostolat et lui donne une *efficacité surnaturelle plus grande*. Nous ne devons pas mettre d'opposition entre le Christ et l'Eglise, car c'est l'Esprit même du Christ qui anime l'Eglise, parachève en elle l'œuvre rédemptrice et féconde les virtualités surnaturelles déposées dans ses membres. Or, si l'Eglise reconnaît et délègue spécialement un chrétien ou un groupe de chrétiens pour faire œuvre d'apostolat dans le monde, ne peut-on pas croire que le Christ donnera à cet apostolat une valeur spéciale « *ex opere operantis Ecclesiae* » ? Car en vérité l'Eglise, comme société prolongeant le Christ sur terre et continuant son œuvre de Rédempteur, est engagée dans l'action de ces apôtres laïques.

* * *

Du nouveau dans l'Action Catholique ?... Oui, c'est cette dépen-

(18) Pie XII, *disc. 4 sept. 1940*, loc. cit. pp. 204.

(19) Cf. Pie XI, *Disc. aux évêques et pèlerins de Yougoslavie* (1905-29). AC. p. 139.

Lett. au Card. Bertram (13-11-28). AC. p. 47.

Lett. à l'Ép. Argentin (9-2-31). AC. p. 394.

(20) Cf. *Notes de pastorale jociste*, (Bruxelles, mai 1933) p. 79.

(21) Cf. Pie XI, *Lett. au Card. Van Roey* (1508-28). AC. p. 43.

Lett. à l'Arch. de Tolède (6-11-29). AC. p. 56.

(22) *Lett. des Card. et arch. de France*. Mars 1946. DC. (1946) 744.

dance très étroite de l'apostolat laïque à la hiérarchie. Dépendance qui l'ennoblit, la grandit, lui donne une place d'honneur officielle.

Nos militants doivent prendre conscience de ce mandat, être fiers et surtout en demeurer dignes.

Quant à nous prêtres, confions aux fidèles des responsabilités, au moins laissons-leur celles qui leur reviennent. Travaillons dans une entente cordiale et fraternelle pour que l'apostolat des uns ne soit pas une concurrence à celui des autres mais ne forme qu'un tout. L'activité de toute l'Eglise militante sera ainsi présentée au Père afin que les âmes soient sauvées et Sa gloire manifestée.

UNE RETRAITE DANS UNE USINE

A la buanderie St-Hubert, Montréal

Une « retraite d'usine » fut prêchée récemment à la buanderie St-Hubert, à Montréal, par le R. P. Lucien GOBEIL, c.s.s.r. Les instructions furent données au café-teria, sur le temps même du travail des employés. Après les sermons le prédicateur se tenait au bureau du président pour recevoir chacun des employés.

Les responsables de cette heureuse initiative furent le prédicateur lui-même et le propriétaire de la buanderie, M. LANTHIER, un fervent catholique. Soulignons le travail d'approche magnifique de plusieurs militants locistes.

Les résultats : des retours nombreux de plusieurs années, des conversions étonnantes. Le vendredi matin il y eut messe et communion générale dans la buanderie : 140 sur 165 employés reçurent la sainte communion. Quelle joie profonde se lisait sur le visage de tout le monde !

Ne serait-ce pas une expérience intéressante qui mériterait d'être reprise ailleurs ? N'est-ce pas un moyen efficace de sanctifier le milieu de travail et de faire descendre la religion dans la vie des travailleurs ?

Des paroles qui font réfléchir...

Au cours de cette retraite, un ouvrier qui ne faisait pas de religion depuis plusieurs années, disait au Père Prédicateur :

« Je crois en Dieu. Quand je fais mal, je Lui demande pardon. Mais je ne crois pas aux prêtres, à la religion : c'est une affaire d'argent. Ils nous prêchent la morale et eux vivent dans le plus grand confort, le luxe même. Je regrette de vous dire ça, car vous êtes gentil pour moi, mais vous voulez que je vous dise ce que je pense. Je suis venu vous voir pour faire plaisir au patron, il est bon pour moi. Pourtant, quand je vous entendais hier soir, je trouvais que tout ce que vous disiez avait du bon sens. Si tous les prêtres vivaient ce qu'ils prêchent je n'aurais pas été si longtemps éloigné de la religion. »

Voilà des paroles qui peuvent nous faire réfléchir...

Plan de récollection

FEU AU MONDE LE ZELE APOSTOLIQUE

(Notes pour récollection préparées par
M. l'abbé Jules PARENTEAU)

INTRODUCTION

- Ce qu'on pense aujourd'hui du zèle dans notre milieu...
- On entend dire parfois : « *C'est un zélé, il fait du zèle...* »
- On veut alors dire deux choses :
 - Sur un ton ironique : « *C'est un naïf, il croit qu'en se démenant, il va être capable de changer encore quelque chose au monde...* »
 - Sur un ton agressif : « *C'est un ambitieux qui cherche à être bien vu de ses patrons : il veut obtenir ainsi des avantages personnels... Ou encore : c'est un « coupe-cou... »* »
- Dans la paroisse, les zélés sont considérés comme des gens qui n'ont que ça à faire : se dévouer pour les autres. Ou encore des gens qui se démènent beaucoup et n'aboutissent à rien de bien utile...
- Ce n'est là qu'une caricature du zèle.
- Le vrai zèle ne doit pas être confondu avec le faux zèle, c'est-à-dire une surcharge d'activités purement extérieures (de l'activisme), de l'agitation, du surmenage, du dévouement aveugle et sans âme.

I — QU'EST-CE QUE LE VERITABLE ZELE ?

Images du zèle

Dans un foyer, le feu peut couvrir sous la braise, ou flamber bellement...

Un ruisseau tranquille peut couler paresseusement ou se transformer en torrent fougueux...

L'amour tranquille d'une mère pour son enfant peut éclater en manifestations de tendresse...

L'amour d'un jeune homme pour sa fiancée peut faire d'un taciturne, d'un « renfermé », un amoureux qui parlera à tout venant de celle qu'il aime...

Le zèle

Le zèle est semblable à l'ardeur du feu qui flambe et qui se répond sans qu'on puisse l'arrêter... A la crue subite des eaux qui envahit tout sans qu'on puisse l'endiguer...

Le zèle, c'est l'ardeur d'un amour qui flambe dans un cœur ; c'est une affection vive et ardente pour le service d'une personne

ou d'une cause ; c'est une passion ardente qui pousse à l'action ; c'est la recherche enthousiaste de tout ce qui peut plaire à celui qu'on aime ; c'est la prise en charge de ses intérêts les plus chers ; c'est chercher à le faire connaître et aimer par les autres... *En résumé*, c'est d'abord un *effet intérieur* de l'amour qui pousse celui-ci à s'extoriser en manifestations sensibles et en toutes sortes d'œuvres.

Les sortes de zèle

Il existe un zèle purement naturel et un zèle surnaturel.

1° — *Le zèle naturel* : celui que l'on vient de décrire quand il ne s'exerce que pour des motifs de passion ou d'amour humains. Il se présente sous une grande variété de formes : philanthropie du millionnaire, la soif du pouvoir chez le politicien, le prosélytisme des membres d'une secte, le fanatisme d'un partisan, la propagande et l'engagement d'un militant ouvrier, la publicité de l'homme d'affaires, etc...

2° — *Le zèle surnaturel* : celui qui est inspiré par l'amour surnaturel de Dieu et du prochain (Charité). C'est « *l'ardeur de l'amour, mais d'un amour spirituel de volonté* » (P. Garrigou-Lagrange : *Les trois âges de la vie spirituelle...* t. II, p. 287) Cet amour spirituel qui réside dans la volonté, déclenche la plupart du temps l'amour sensible qui réside dans le cœur, (la passion au sens noble du mot).

Le zèle surnaturel, c'est alors une noble passion « *qui nous pousse à faire aimer Dieu des hommes et à nous dévouer aux hommes par amour pour Lui* » (Mgr Chevrot).

C'est une « *affection profonde envers Dieu qui nous a touchés au cœur, pour lequel spontanément, nous irions « au bout du monde » et à l'amour duquel nous saurions, sans nous plaindre, sacrifier notre vie* » (adapté du P. Lebacqz : *La grande amitié*, p. 219).

On peut de plus distinguer le zèle de la gloire de Dieu et la hantise des âmes (zèle pour le prochain).

Le zèle peut s'exercer par la prière et la souffrance (exemple : sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus brûlant de zèle pour les missionnaires). Ou encore par l'action apostolique, la prédication, le témoignage, le contact, la propagande, les services d'A.C., etc...

II — NECESSITE DU ZELE APOSTOLIQUE

Au fond, elle s'identifie à celle de la charité.

Distinguons quand même *cinq motifs* principaux (qu'on pourrait

peut-être ramener à deux : la gloire de Dieu et la détresse des âmes) :

Premier motif: Dieu mérite d'être aimé par-dessus tout par tous les hommes.

Ce qui procure la gloire du Père, c'est de reproduire en nous autant qu'il est possible l'Amour de Dieu pour nous, car « *Dieu est charité* » (I Jean IV, 8).

Le premier commandement : « *Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces, et de tout ton esprit* » (Luc X, 27).

1° — *Le zèle dans l'Ancien Testament* chez les prophètes et le psalmiste.

« *Le zèle de ta maison me dévore, les outrages de ceux qui t'insultent retombent sur moi* » (Psaume 69, 10). « *Mon zèle me consume parce que mes adversaires oublient tes paroles...* » (Psaume 118, 139)

Le zèle d'Elie (III Rois 19, 10). Le zèle de Tobie, de Job, etc...
Le zèle du martyr : une mère juive et ses 7 enfants (II Mach VII, 1-42)

Le zèle de la loi de Moïse (les Pharisiens).

Le zèle pour la Cité sainte de Jérusalem (en captivité).

Le zèle de la bien-aimée (Le Cantique des Cantiques).

2° — *Dans le Nouveau Testament* :

Le zèle de Jésus pour la gloire de son Père (voir plus loin).

Le zèle caché de Marie...

Le zèle des premiers Apôtres :

« *Nous ne pouvons pas ne pas rendre témoignage* » (Actes IV, 18).

Le zèle des premiers chrétiens : La Pentecôte (Actes II).

Le zèle des martyrs : nos martyrs canadiens.

Le zèle des grands saints : S. François d'Assise, S. Vincent-de-Paul.

Le zèle des missionnaires : S. François-Xavier.

Le zèle des apôtres d'Action Catholique :

les fondateurs de la J.O.C. morts au camp de concentration de Dachau pour leurs frères ; exemples de nos dirigeants et militants...

(Voir M. J. Colomb : *Aux sources du Catéchisme*, tome III : on y présente un raccourci très riche de l'histoire de l'Eglise)

Deuxième motif: Jésus nous donne son zèle à imiter.

Il est le parfait modèle du zèle, étant la source et la fin de toute charité.

1° — *Son zèle à l'égard de son Père :*

- A son entrée dans le monde ; il dit à son Père : *« Tu n'as agréé ni holocaustes, ni victimes pour le péché. Alors j'ai dit : Me voici... Je viens, ô Dieu, pour faire ta volonté »* (Hébreux, X, 6-7).
- A 12 ans, dans le temple, Il ne craint même pas de peiner sa mère en affirmant la primauté des intérêts de Dieu : *« Ne saviez-vous pas que je me dois aux choses de mon Père ? »* (Luc II, 49).
- Lorsqu'Il chasse les vendeurs du Temple : la Douceur se fait violence quand il s'agit de revendiquer l'honneur de la maison de Dieu (Matthieu XXI, 12-13).
- Ses invectives contre les Juifs (« Fils du Diable ») qui ne veulent pas reconnaître que le Père est en Lui. (Jean VIII, 4-2-44, Matt, XXIII).
- Son zèle le porte à identifier sa volonté propre à celle de son Père :
 - « *Je ne suis pas venu faire ma volonté, mais celle de celui qui m'a envoyé* ».
 - « *Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé et d'achever son œuvre* » (Jean IV, 34).
 - « *Je fais toujours ce qui lui plaît* ».
 - « *Le Christ ne s'est aucunement recherché* » (Rom XV, 3).
- Le zèle le pousse à l'action et à la prière constantes :
 - « *Mon Père agit toujours et moi aussi j'agis* » (Jean V, 17).
 - « *Je prie pour eux (les Apôtres) parce qu'ils sont tiens* ».
- Le zèle le porte à révéler les mystères de Dieu :
 - « *Je leur ai révélé ton Nom (c'est-à-dire les secrets de ton amour paternel) et le leur révélerai, afin que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux et moi aussi en eux* » (Jean XVII, 26).
 - « *Tout ce que j'ai appris de mon Père je vous l'ai fait connaître* » (Jean XV, 15).
- Le zèle le conduit jusqu'au sacrifice de sa vie :
 - « *Je t'ai glorifié sur la terre en accomplissant l'œuvre que tu m'avais donnée à faire* » (Jean XVII, 4).
 - « *Je dois recevoir un baptême, et combien je suis angoissé, jusqu'à ce qu'il soit accompli* » (Luc XII, 50).
 - « *Père, non pas ma volonté, mais la tienne* » (Luc XXII, 42).
 - « *Tout est consommé* » (Jean XIX, 30).

(à suivre)

La vie des Mouvements

CONSEIL NATIONAL DE LA L.O.C.

Loisirs de la famille ouvrière

Les 8 et 9 mars dernier, avait lieu le Conseil National de la L.O.C. et de Mme Roger Migneault, présidente nationale de la L.O.C.F. Les diocèses suivants y comptaient des délégués officiels : Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Nicolet, St-Hyacinthe et St-Jean. Le diocèse de Valleyfield qui est en voie de s'organiser, était représenté par son nouvel aumônier diocésain, M. l'abbé Lionel Moreau.

Les délégués et observateurs représentaient 32 comités fédéraux dont 17 de L.O.C.F. et 15 de L.O.C.

Comme d'habitude, le Conseil National s'appliqua à préciser et à adopter le programme d'action pour l'année qui vient et par le fait même à préparer la grande session intensive de juillet prochain qui aura lieu, cette année à Montréal.

L'étude religieuse portera sur la *vertu de justice*. Elle couvrira les différents aspects : justice stricte, distributive et sociale.

L'enquête sociale portera sur les *loisirs de la famille ouvrière*. La L.O.C. est entièrement d'avis, selon l'affirmation de la lettre pastorale collective de Nos Seigneurs les Evêques sur le problème ouvrier, que la classe ouvrière est victime d'une grande exploitation économique et morale dans le domaine des loisirs et que, de plus, elle qui est si prompte à réagir sur le terrain du travail, ne réagit pas si facilement sur le terrain des loisirs.

D'où l'importance d'éveiller le sens des responsabilités autour de ce problème dans la classe ouvrière, chez nos pères et mères de famille. Le programme se déroulera selon un plan tiré de la lettre pastorale collective. Loisirs, valeur de vie familiale et sociale ; loisirs, valeur de culture ; loisirs, valeur de divertissement.

Entre autres décisions, soulignons le désir exprimé par le Conseil National de voir la L.O.C. présenter les besoins et les vœux des familles ouvrières à la Commission de coordination de l'enseignement du Québec.

LA J.O.C. A MONCTON

Cédant à la pressante invitation de M. l'Abbé R. Bouchard, aumônier diocésain de la J.O.C., le R. Père P.-P. Asselin, aumônier national, se rendait à Moncton le 8 février dernier. Il y séjourna quinze jours, prêcha deux retraites fermées jocistes et consacra l'autre partie de son temps à des rencontres de prêtres, de dirigeants et dirigeantes jocistes.

La J.O.C. fut implantée à Moncton, il y a cinq ans passés. Elle y a connu, comme un peu partout ailleurs, les difficultés des débuts : ici succès, là déboires. Actuellement, la fédé compte deux sections bien vivantes qui groupent une centaine de jocistes ; deux groupes du Service de Préparation au Mariage qui réunissent au bas mot 200 couples. Plusieurs autres sections sont en fondation.

S. Excellence Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton, dont le zèle pour l'Action Catholique et les mouvements spécialisés est vraiment remarquable, tient tellement à ce que la J.O.C. se développe qu'il y a décidé d'assurer en grande partie le salaire d'une dirigeante permanente au service de la J.O.C.

La branche masculine du mouvement est en train de se reconstituer. Les difficultés y sont plus grandes qu'à la J.O.C.F., parce que, dans une proportion considérable, les jeunes garçons quittent la région pour aller travailler à l'extérieur : Montréal, Toronto, etc... On touche ici un formidable problème des Provinces Maritimes : le manque d'industries suffisantes pour fournir du travail à la population.

Le 18 février devait se tenir à la maison de Retraites fermées de Bouctouche, une journée d'études sacerdotales d'A.C. convoquée par Mgr l'Archevêque lui-même. Cette réunion fut malheureusement empêchée par les tempêtes de neige qui ont fait rage à ce moment dans toute la région.

UNE VISITE DE PAT KEEGAN

Pat KEEGAN, secrétaire du Bureau international de la J.O.C., était récemment de passage à la Centrale jociste, à Montréal. C'est toujours une grande joie de rencontrer ce jeune homme dynamique, optimiste, et qu'on sent vibrer chaque fois qu'il parle ou qu'on lui parle de la classe ouvrière et de l'Eglise.

Tisserand de son métier, c'est lui, petit ouvrier, qui est le véritable fondateur de la J.O.C. en Angleterre. En quelques années il a su l'asseoir sur des bases solides. Sans le vouloir il a acquis un tel prestige en son pays qu'aux fiançailles de la Reine Elisabeth, il était un des quatre dignitaires de l'Eglise catholique qui accompagnaient le Cardinal Griffin dans une réception spéciale qui leur fut accordée par le Roi, la première depuis les persécutions religieuses du temps de Henri VIII.

Secrétaire du Bureau international de la J.O.C. depuis 1947, il a été à maintes reprises reçu en audience privée par le Souverain Pontife, dont il s'efforce de réaliser les desseins sur le mouvement

jociste, en l'organisant dans tous les pays du monde. C'est pour répondre aux désirs du Saint-Père que le Bureau international se propose d'envoyer dès cette année une équipe d'une dizaine de dirigeants jocistes organiser le mouvement dans la nouvelle république de l'Inde. Cette équipe serait composée de jocistes de différents pays, dont le nôtre, si possible.

Pat KEEGAN arrivait d'un séjour de quelques mois aux Etats-Unis où il était venu aider à réorganiser la J.O.C. masculine, fortement éprouvée par la conscription qui prend les jeunes au sortir de l'école. Il s'embarquait le 7 mars pour l'Europe où il doit préparer une rencontre des dirigeants de tous les pays de l'Europe libre.

SERVICE DE PREPARATION AU MARIAGE

1—Sur le plan national

But..: Préparation immédiate à la vocation du mariage c.-à-d., au sacrement à recevoir et à vivre, pour un plein épanouissement humain et chrétien des époux au service de leur « descendance. » Complément à la formation de longue main au mariage donnée par la J.O.C.

Moyen : Le Service de Préparation au Mariage (le S.P.M.)

Origines : Résultat d'une vaste enquête nationale de la J.O.C. dans toutes les sections de la J.O.C., avec étude en équipes de l'encyclicle « *Casti Connubii* ». Le Service est né de ces expériences mises en commun.

Matière : Principe : la grâce suppose la nature, ne la détruit pas, mais la perfectionne ; la grâce du sacrement de Mariage vient dans une nature de femme et dans une nature d'homme.

14 cours oraux :

sens des fiançailles
psychologie masculine et féminine
véritable sens de l'amour
accord des personnalités
administration du foyer
lois civiles
lois de l'Eglise
cérémonies du mariage
mystique du mariage
côté médical et hygiénique
premier temps du mariage
morale conjugale
attente de l'enfant

Fonctionnement : A base paroissiale, avec une équipe paroissiale formée de l'aumônier comme animateur ; de laïcs responsables féminins et masculins et de conférenciers.

Compléments : Récollections (une journée) ; retraites mixtes et séparées ; journées d'études diocésaines et nationales ; visites locales, diocésaines ; service de librairie.

Extension : 15 diocèses organisés, 17 fédérations.

Dans 300 villes ouvrières du Nouveau Brunswick au Manitoba.
(cf. « *Le Front Ouvrier* », 29 décembre, 1951)

Depuis 10 ans, 30,000 couples ont participé au S.P.M.

2—Sur le plan du diocèse de Montréal

—*Un Centre diocésain* pour le S.P.M. de la J.O.C. et de la J.I.C. :
2 responsables permanentes et l'aumônier.

—*Pour l'année 1950-51* : 3,800 fiancés ont suivi les cours du S.P.M.

—*Pour l'année en cours (1951-52)* :

a—*Groupes paroissiaux* :

En septembre 1951 : 33 groupes dont 18 pour la J.O.C.
et 15 pour la J.I.C.

En janvier 1952 : 42 groupes dont 24 pour la J.O.C.
et 18 pour la J.I.C.

b—*Groupes spéciaux* :

—2 groupes de samedi soir.

—1 groupe de « professionnels » (médecins, avocats, notaires, ingénieurs).

—Université de Montréal pour les finissants des facultés de :
Médecine 11 couples Polytechnique 24 couples
Droit 11 couples Hautes Etudes
Art dentaire 17 couples commerciales 7 couples

c—*Activités diverses* :

—Retraites semi-fermées (les deux fiancés ensemble) : 6 en 1951.

—Journées d'études à Chambly (25-27 août 1951) : 70 responsables.

—Journée d'études de conférenciers tenue le 30 septembre 1951 : 240 participants comprenant des médecins, gardes-malades, notaires et 40 couples mariés.

*Le St Père sollicite une action de régénération
et de salut.*

La Voix du Pape

**“Ce n'est pas le temps de discuter,
il est temps de secouer la funeste léthargie...”** (Pie XII)

Le 10 février dernier, le Saint-Père adressait aux fidèles de Rome une émouvante exhortation, les pressant de donner l'exemple d'un vigoureux réveil de pensée et d'action pour éviter au genre humain l'immense catastrophe qui le menace. Il a indiqué les causes de cette crise générale qui agite le monde et les remèdes propres à la résoudre. Le Pape conviait fortement du même coup toute la catholicité à cette croisade d'action « éclairante et unifiante, généreuse et aimante. »

Nous reproduisons le texte complet de cette importante exhortation, tel que publié dans l'édition française de l'Observatore Romano. Les sous-titres sont de nous.

La REDACTION

“Un cri d'alarme”...

C'est du fond de Notre cœur, chefs fils et chères filles de Rome, que vous est adressée cette paternelle exhortation ; de Notre cœur inquiet de voir d'une part se prolonger sans éclaircies notables une situation pleine de dangers, et d'autre part se répandre à l'excès une torpeur qui empêche un grand nombre d'entreprendre ce retour vers Jésus-Christ, vers l'Eglise, vers la vie chrétienne, souvent indiqué par Nous comme le remède propre à résoudre *la crise générale qui agite le monde*. Mais la reconfortante assurance que Nous avons de vous trouver compréhensifs et prêts à l'action Nous a poussé à vous ouvrir Notre âme. C'est un cri d'alarme que vous entendez aujourd'hui des lèvres de votre Père et Pasteur, de Nous qui ne saurions demeurer muet et inactif devant un monde inconsciemment en marche sur des voies qui mènent à l'abîme les âmes et les civilisations et les peuples. Le sentiment de Notre responsabilité devant Dieu Nous impose de tout tenter, de tout entreprendre pour que soit épargnée au genre humain une si immense catastrophe.

L'occasion de ces discours

(En la fête des apparitions de Lourdes/

Si Nous avons choisi pour vous confier cette anxiété de Notre cœur la fête que l'on célèbre demain, la fête de la Vierge de Lourdes, c'est qu'elle commémore les prodigieuses apparitions qui, il y a quelque cent ans, furent, en un siècle de déchaînement rationaliste et d'affaiblissement religieux, la miséricordieuse réponse de Dieu et de Sa céleste Mère à la rébellion des hommes, le rappel irrésistible au

surmaturel, le premier pas vers une progressive rénovation religieuse. Quel cœur chrétien, si tiède et si oublieux soit-il, pourrait résister à la voix de Marie ? Non pas certes le cœur des Romains, de vous qui avez reçu en héritage, — transmis au cours de longs siècles en même temps que la foi des Martyrs, — l'amour filial envers Marie, invoquée dans ses saintes Images sous les titres aimants et d'une lapidaire éloquence : « Salus populi Romani », « Portus Romanæ Securitatis », et plus récemment « Mère du Divin Amour » : tous titres qui sont les monuments d'une constante piété mariale, ou, pour parler plus juste, les suaves échos d'une longue histoire d'interventions authentiques de la Vierge dans les calamités publiques qui ébranlèrent ces vieux murs de Rome toujours gardée sauve par sa puissance.

Crise interminable et apathie des peuples

Vous n'ignorez pas combien plus étendus et plus graves que les pestes et les cataclysmes terrestres sont les dangers qui ne cessent de peser sur la génération présente, encore que la persistance de leur menace ait commencé à rendre les peuples presque insensibles et apathiques. Ne serait-ce pas là le plus funeste symptôme de la crise interminable, mais non pas apaisée pour autant, qui fait trembler les esprits clairvoyants ? Recourant donc une fois encore à la bonté de Dieu et à la miséricorde de Marie, il faut que chaque fidèle, que chaque homme de bonne volonté, examine à nouveau, avec une résolution digne des grands moments de l'histoire humaine, ce qu'il peut et doit personnellement faire, quelle contribution apporter à l'œuvre salvifique de Dieu pour secourir un monde qui s'achemine, comme c'est le cas aujourd'hui, vers sa ruine.

L'origine de la situation actuelle
Causes de cette situation

Devant la persistance d'une situation, qui, Nous n'hésitons pas à le dire, peut à chaque instant provoquer une explosion et dont il faut rechercher l'origine dans la tiédeur religieuse d'un si grand nombre, dans l'abaissement du niveau moral de la vie publique et privée, dans l'entreprise systématique d'intoxication des âmes simples auxquelles on verse le poison après avoir, pour ainsi dire, anesthésié en elles le sens de la véritable liberté, les bons ne peuvent s'immobiliser dans les sentiers accoutumés, spectateurs passifs d'un avenir terrifiant.

L'année de l'Année sainte était un homme pas.

Remèdes : restauration de l'esprit évangélique

L'Année sainte, qui, parmi vous tout d'abord puis sur la terre entière, a produit une si prodigieuse efflorescence de vie chrétienne, ne saurait être considérée comme un météore brillant mais éphémère,

ni même comme une tâche momentanée désormais accomplie, mais bien comme un premier pas, plein de promesses, vers cette restauration intégrale de l'esprit évangélique qui, outre qu'elle arrachera des millions d'âmes à la ruine éternelle, est seule à pouvoir assurer la cohabitation pacifique et la féconde collaboration des peuples.

Prendre le monde humain

Il est temps, chers fils ! Il est temps d'accomplir les autres pas décisifs ! Il est temps de secouer la funeste léthargie ! Il est temps que tous les bons, tous les hommes soucieux des destinées du monde, se reconnaissent et serrent leurs rangs ! Il est temps de répéter avec l'Apôtre : "Hora est jam nos de somno surgere" (Rom. 13, 11). C'est l'heure de nous éveiller du sommeil, car voici que s'approche notre salut !

C'est tout un monde qu'il faut refaire depuis les fondations ; de sauvage, il faut le rendre humain, d'humain le rendre divin, c'est-à-dire selon le cœur de Dieu. Des millions d'hommes, réclamant une orientation nouvelle tournent leurs regards vers une telle entreprise dans le respect de la liberté humaine ; ils implorent sa direction non seulement par des paroles non équivoques, mais plus encore par les larmes qu'ils ont déjà versées, par les blessures dont ils souffrent toujours, montrant du doigt les gigantesques cimetières dont la haine organisée et armée a recouvert les continents.

La mission spéciale de Rome

Comment pourrions-Nous, Nous que malgré Notre indignité Dieu a constitué flambeau dans les ténèbres, sel de la terre, Pasteur du troupeau chrétien, comment pourrions-Nous refuser cette mission salvatrice ? De même qu'en un jour déjà lointain Nous acceptâmes, parce qu'il plaisait à Dieu, la lourde croix du Pontificat, de même aujourd'hui assumons-Nous la tâche ardue d'être, autant que Nous le permettent Nos faibles forces, le héraut d'un monde meilleur voulu de Dieu ; et c'est à vous qu'en premier lieu Nous désirons en remettre l'étendard, à vous chers fils de Rome, qui, étant plus proches de Nous et plus particulièrement confiés à Nos soins, êtes par là constitués, vous-mêmes flambeau sur le candélabre, levain parmi vos frères, cité sur la montagne, à vous dont les autres attendent à bon droit un plus grand courage et une promptitude plus généreuse. Sachant y reconnaître un appel de Dieu et une digne raison de vivre, accueillez avec un noble élan de dévouement la sainte consigne que vous confie aujourd'hui votre Pasteur et Père : donner le signal d'un réveil vigoureux de pensée et d'action, d'un réveil qui engage tout le monde sans nulle défection — clergé et peuple, autorités, familles et groupements divers, chaque âme en particulier —, sur le

front du renouveau général de la vie chrétienne, sur la ligne de défense des valeurs morales, pour la réalisation de la justice sociale, pour la reconstruction de l'ordre chrétien, en sorte que le visage même de la Ville, centre de l'Eglise depuis les temps apostoliques, paraisse d'ici peu resplendissant de sainteté et de beauté.

Que la Ville, sur laquelle chaque âme a imprimé les marques de glorieuses réalisations, devenues ensuite l'héritage des nations, reçoive de ce siècle, des hommes qui la peuplent aujourd'hui, l'aurole de promotrice du salut commun en un temps où des forces opposées se disputent le monde. Voilà ce qu'espèrent d'elle les peuples chrétiens ; et ce qu'ils attendent surtout, c'est *l'action* !

Le temps de l'action

Ce n'est pas le moment de discuter, de chercher de nouveaux principes, d'assigner de nouveaux buts et objectifs. Les uns et les autres sont déjà connus et assurés dans leur substance, parce qu'enseignés par le Christ lui-même, mis en lumière par l'élaboration séculaire de l'Eglise, adaptés aux circonstances immédiates par les derniers Souverains Pontifes ; ils n'attendent qu'une chose : leur réalisation concrète.

A quoi servirait-il de scruter les voies de Dieu et de l'esprit, si en pratique on choisit les voies de la perdition et qu'on plie docilement le dos à l'aiguillon de la chair ? Quel profit de savoir et de dire que Dieu est Père et que les hommes sont frères, si de sa part on craint toute intervention dans la vie privée et publique ? A quoi bon discuter de la justice, de la charité, de la paix, si déjà la volonté est résolue à fuir l'immolation, le cœur déterminé à s'enfermer dans une solitude glaciale, si personne n'ose prendre l'initiative de briser les barrières de la haine qui divise. pour courir au devant d'une sincère entente ? Tout cela ne ferait que rendre plus coupables les fils de lumière, auxquels il sera moins pardonné, s'ils ont moins aimé. Ce n'est pas avec cette inconséquence et cette inertie que l'Eglise change à ses débuts la face du monde, qu'elle s'étendit rapidement et continua à travers les siècles son œuvre bienfaisante qui lui valut l'admiration et la confiance des peuples.

Qu'il soit bien clair, chefs fils, qu'à la racine des maux actuels et de leurs funestes conséquences, il n'y a pas, comme avant la venue du Christ, ou dans les régions encore païennes, l'invincible ignorance des destinées éternelles de l'homme et des voies maîtresses pour les atteindre, mais bien la léthargie de l'esprit, l'anémie de la volonté, la froideur des cœurs. Les hommes atteints de cette contagion, tendent, pour se justifier, de s'entourer des antiques ténèbres et cherchent un

alibi dans de nouvelles et anciennes erreurs. C'est donc sur leurs volontés qu'il faut agir.

Une action éclairante... aimante

Que l'action, à laquelle Nous convions aujourd'hui pasteurs et fidèles reflète celle de Dieu : qu'elle soit éclairante et unifiante, généreuse et aimante. A cette fin, vous plaçant devant la situation concrète de votre ville, qui est aussi la Nôtre, faites en sorte que les besoins soient bien identifiés, les buts bien clairs, les forces disponibles bien dénombrées, de façon que les ressources initiales actuelles ne soient pas négligées faute de les connaître, ni employées de manière désordonnée, ni gaspillées en activités secondaires. Qu'on invite les âmes de bonne volonté ; qu'elles s'offrent elles-mêmes spontanément. Que leur loi soit la fidélité inconditionnée à la personne de Jésus-Christ et à ses enseignements. Que leur oblation soit humble et obéissante ; que leur œuvre s'insère comme un élément actif dans le vaste courant que Dieu animera et conduira par le moyen de ses ministres.

Appel aux coeurs généreux

Dans ce but, Nous invitons Notre Vénérable Frère le Cardinal Vicaire à assumer, pour le diocèse de Rome, la haute direction de cette action de régénération et de salut. *Nous sommes certain qu'ils ne manqueront ni en nombre ni en qualité, les coeurs généreux qui accourront à Notre appel et réaliseront Notre souhait. Des âmes ardentes attendent anxieusement d'être convoquées ; qu'on assigne à leur frémissante impatience un vaste champ à défricher. D'autres sommeillent ; il faudra les réveiller ; les tièdes, il faudra les encourager ; les désorientées, il faudra les guider. Toutes ces âmes requièrent un sage encadrement, un emploi judicieux, un rythme de travail correspondant à l'urgente nécessité de défense, de conquête, de construction positive.* C'est ainsi que Rome retrouvera sa mission séculaire de maîtresse spirituelle des nations, non seulement comme elle le fut et l'est par la Chaire de vérité que Dieu établit en son centre, mais aussi par l'exemple de son peuple redevenu fervent dans la foi, exemplaire dans les mœurs, unanime dans l'accomplissement de ses devoirs religieux et civils, et, s'il plaît à Dieu, prospère et heureux. Nous souhaitons volontiers que le puissant réveil auquel selon le programme tracé, — et que d'autres pourront il'ustrer plus Nous vous exhortons aujourd'hui, suscité et poursuivi avec ténacité en détails —, soit promptement imité par les diocèses proches et lointains, afin que Nos yeux puissent voir revenir au Christ, non seulement les villes ; mais les nations, les continents, l'humanité entière.

Mettez donc la main à la charrue : laissez-vous inspirer par

Dieu, qui le veut, attirer par la noblesse de l'entreprise, stimuler par son urgence ; que la crainte fondée du redoutable avenir qui résulterait d'une coupable inertie, triomphe de toute hésitation et confirme toute volonté.

Soutien efficace . . .

Votre soutien sera dans les prières des humbles et des petits, auxquels vont vos soins les plus tendres, dans les douleurs acceptées et offertes par ceux qui souffrent. Vos efforts seront fécondés par les exemples et l'intercession des Martyrs et des Saints, qui rendirent sacré le sol de Rome. L'heureux succès, pour lequel Nous prions ardemment, sera béni et multiplié par la Vierge très Sainte ; car si en tout temps elle fut prête à étendre sa main protectrice sur les Romains, ses enfants, Nous ne doutons pas que maintenant aussi elle voudra faire sentir sa protection maternelle sur ces fils, qui montrèrent tant d'effectueuse piété lors de sa récente glorification, et dont le puissant hosanna résonne encore dans ce ciel de Rome.

Que vous soit enfin un réconfort et un soutien la Bénédiction Apostolique que, dans l'effusion de Notre cœur, Nous vous accordons, à vous tous qui Nous écoutez, à vos œuvres et à cette ville éternelle dont la foi, dès le temps de l'Apôtre, est annoncée dans le monde entier (cfr *Rom.* 1, 8), et dont la grandeur chrétienne, phare de vérité, d'amour et de paix, se perpétue à travers les siècles.

Ainsi soit-il.

UN BEAU SERVICE DE LA L.O.C.F.

Les cercles sociaux féminins

Les cercles sociaux féminins sont peu connus du grand public. N'empêche qu'ils sont un des beaux services de la L.O.C.F. Spécialement destinés aux **célibataires de la classe ouvrière**, ils sont organisés dans sept fédérations. Les premiers groupes datent de mai 1947. A date au-delà de 500 filles ont suivi les cours et les activités des C.S.F. Le service a tenu les 12 et 13 janvier dernier, sa cinquième **journée d'étude nationale**. Les délégués y étaient au nombre de 29. L'assemblée y décida d'une orientation plus stable du service.

Ces renseignements nous ont été fournis par Mlle Laurette Larivière, responsable nationale des Cercles Sociaux Féminins.

Un témoignage autorisé...

EN PLEINE REALITE...

Sur une enquête de la J.O.C.

Sous ce titre et sous la signature de son rédacteur en chef, le DEVOIR du 25 février dernier consacrait son premier-Montréal à l'analyse de la Monographie de la section jociste de X... publiée dans le numéro de février de L'ACTION CATHOLIQUE OUVRIERE. Nous reproduisons cet article documentaire qui donne une remarquable vue d'ensemble de cette Monographie et qui témoigne une fois de plus de l'intérêt de l'Auteur pour le mouvement jociste. Nous lui exprimons ici notre vive reconnaissance pour l'intelligente et constante sympathie qu'il a toujours montrée à la J.O.C. canadienne depuis sa fondation chez nous, il y aura bientôt 20 ans.

La Rédaction

En pleine réalité, c'est le titre qui nous a paru s'imposer aux quelques lignes qui vont suivre. Elles vont, tout simplement, analyser la monographie d'une section jociste de chez nous, une section jociste d'une grande ville canadienne.

Cette monographie ne dit pas de quelle section il s'agit. Elle ne donne le nom d'aucun de ceux qui l'ont rédigée, elle supprime toutes les indications qui pourraient faire reconnaître les institutions dont elle parle et, pour paradoxal que le fait puisse paraître d'abord, cela ajoute à son intérêt.

Car les auteurs ont pu, en toute liberté, sans crainte de blesser qui que ce soit, décrire le milieu où la section évolue. (Les responsables, cette monographie fait partie de l'Action catholique ouvrière, revue mensuelle au service du clergé, publiée sous la responsabilité des aumôniers nationaux et diocésains de la J.O.C. et de la L.O.C., se déclarent prêts à fournir à tous ceux que la question pourrait légitimement intéresser les précisions nécessaires).

Cet anonymat a permis en outre aux auteurs de s'exprimer sur leur propre compte avec une simplicité et une franchise qui prennent facilement l'allure d'une confession.

Bien que deux ou trois ecclésiastiques, le curé de la paroisse et l'aumônier de la section notamment, aient mis la main à la pâte, l'œuvre est, d'abord, le fruit du travail de jeunes ouvriers, de leurs observations pendant des années.

* * *

Cette monographie ne tourne jamais au panégyrique. Elle cerne avec une évidente sincérité la modeste et parfois pénible réalité. En fait, il s'agit d'une histoire aux aspects tragiques. La section jociste dont il s'agit a surgi au milieu des ruines. Elle avait été précédée d'une entreprise d'abord heureuse, mais oui, à cause de circonstances que nous ignorons et, finalement de la guerre de 1939, qui acheva de la ruiner, paraissait avoir complètement échoué. Certains semblaient même croire qu'à raison du caractère particulier de la population jeune, de sa variabilité, une partie relativement considérable de la population déménage tous les ans, etc., il serait impossible de répandre l'œuvre.

Il se trouva tout de même des âmes fortes et des cœurs solides pour ne pas désespérer. On se remit à la tâche, avec patience et ténacité, utilisant l'expérience du passé et des sections sœurs.

En 1946, au moment de la refondation, comme disent les jocistes, la section comptait trois membres; elle en possédait voici quelques mois, quatre-vingts, plus une centaine de sympathisants.

Si ces chiffres ne paraissent point très considérables, rappelons-nous que la paroisse où évolue la section comptait au dernier recensement fait par les jocistes 475 jeunes gens de 15 à 25 ans, que la section, si elle se fait accueillante à tous, exige tout de même de ses membres, beaucoup de travail, qu'elle est du reste en plein essor, qu'elle perd aussi, soit par l'âge, soit par le mariage, annuellement, un certain nombre de ses membres. Pour juger de son activité et de son influence réelle, il importerait d'analyser ainsi le travail fait par ses différents services, mais il y faudrait un espace dont nous ne pouvons disposer aujourd'hui. (On pourra toujours pour compléter son information, se reporter à cette livraison de février de l'Action catholique ouvrière, rédaction et administration, 1001, rue Saint-Denis, à Montréal).

★ ★ ★

La J.O.C. — la section dont il s'agit déclare n'être probablement ni pire ni meilleure que bien d'autres — entend d'abord travailler sur du réel, sur un terrain qu'elle a, aussi soigneusement que possible, exploré.

D'après le dernier recensement qu'ont pu utiliser les jocistes, leur paroisse compte, sur une population de 9,664 âmes et de 2,467 familles, 475 jeunes gens de 15 à 25 ans : 39 de 25 ans, 31 de 24, 39 de 23, 40 de 22, 56 de 21, 59 de 20, 74 de 19, 57 de 18, 42 de 17, 31 de 16 et 7 de 15.

La majorité des jeunes gens de la paroisse travaillent comme journaliers dans les manufactures ou usines, la plupart, fait curieux, en dehors de leur paroisse, bien que celle-ci possède plusieurs petites manufactures ou magasins.

Un examen détaillé établit que sur les 475 jeunes gens recensés, 262 sont de simples journaliers et qu'en réalité 410 n'ont pas de vrai métier.

La section n'eût-elle fait qu'établir pareille statistique, qu'elle s'efforce de tenir à jour, qu'elle aurait rendu un réel service, en forçant un certain nombre de gens à penser, à réfléchir sur une situation anormale et grosse de périls pour l'avenir.

Mais elle est allée plus loin. Elle a fait une enquête sur les manufactures et usines de la paroisse ayant au moins 25 employés, sur la composition de leur personnel, masculin et féminin, sur l'esprit qui y règne, etc.

Comme la J.O.C. est essentiellement une œuvre catholique, elle ne pouvait point ne pas s'inquiéter de la situation religieuse des jeunes.

De son enquête, il résulte que les trois quarts des jeunes gens de la paroisse vont à la messe tous les dimanches, ordinairement aux messes tardives de 10h. 45 et 11h. 45. Un petit nombre seulement ne font pas leurs Pâques.

En général, dit le rapport de l'enquête, il n'y a pas d'hostilité envers la religion et l'Eglise chez les jeunes gens de la paroisse. Leur attitude envers les prêtres est assez sympathique; ils saluent les prêtres, leur parlent tout bonnement. Mais l'attitude prédominante est surtout l'indifférence, le « gros bobo », de la jeunesse masculine. Sans être méchants, ils disent que la religion, la messe, « ça n'est pas dans leur vie », ils y sont indifférents.

Aux messes tardives, un grand nombre de jeunes gens aiment mieux rester debout, en arrière de l'église, que de s'asseoir. Plusieurs en profitent pour s'amuser, rire. Conséquence : ils trouvent la messe longue, le sermon ennuyant, l'atmosphère écrasante; ils ne comprennent rien à ce grand mystère de la Sainte Messe... Pendant le sermon quelques-uns vont fumer dans le portique. Conséquence : ignorance en matière religieuse. Le vendredi, on se fiche de l'abstinence. Au restaurant C..., trois jeunes gens mangeaient chacun un « hot dog » et ils disaient en riant : « le vendredi, c'est meilleur, pas vrai ? »

★ ★ ★

(suite au bas de la page 160)

DES FAITS QUI PARLENT PAR EUX-MEMES . . .

Un jociste s'aperçoit qu'à son usine on fait circuler des objets pornographiques : images, statuettes, etc... Il fait le tour de l'usine et les ramasse tous... en les achetant et il les détruit. Ça lui coûte \$20.00, presque tout son salaire de la semaine (il ne gagne que (22.00)). Le soir il est à raconter ce fait à son aumônier quand celui-ci reçoit la visite d'un bienfaiteur qui vient lui remettre \$200.00 pour sa section. L'aumônier remet immédiatement \$20.00 à son héroïque militant, sans manquer de souligner la relation providentielle qu'il voit entre son action moralisatrice et le don généreux du bienfaiteur.

* * *

Un dirigeant jociste apprend que son petit frère a fait un mauvais coup et est rendu à la Cour juvénile. Il se rend voir le Juge qui a le cas en main et lui demande de libérer son frère et de le lui confier. Le Juge vient d'être nommé à la Cour juvénile et il n'est pas très bien au courant du travail de la J.O.C. dans le domaine de la délinquance juvénile. Au bout d'une demi-heure d'entretien avec notre jociste, il se laisse tout de même convaincre et lui confie son frère.

* * *

A l'usine Vickers, à Montréal, un jociste entend un protestant railler les catholiques « qui sont supposés dire une prière avant les repas et qui ne la disent pas. » Il contacte les catholiques de son département, au nombre de cinquante. Et aujourd'hui tout le monde récite le *bénédicticité* avant le dîner, sous la présidence de ce militant.

* * *

Dans l'usine de N..., la plaie la plus inquiétante, c'est la somme de temps très considérable que les ouvriers perdent à l'ouvrage. A l'occasion du renouvellement du contrat, un militant de L.O.C. propose qu'en retour d'une diminution d'heures de travail, on augmente le rendement. Ce qui fut accepté et semble vouloir durer.

En pleine réalité . . . (suite de la page 159)

Il y a tant de choses utiles dans ce numéro de l'*Action catholique ouvrière* que nous n'en pouvons citer qu'une minime fraction.

Notons cependant un détail à propos des tavernes : *La paroisse compte dix tavernes. C'est une vraie plaie surtout si l'on considère le peu d'étendue de notre paroisse dont les limites sont à 8 minutes de marche dans une direction et 10 minutes dans l'autre.*

...En voilà assez, en tout cas, pour permettre de conclure que nous devons enfin apprendre à regarder autour de nous. Nous ne tarderons pas à constater qu'il y a là de quoi nous occuper, tout plein.

Le Devoir, 25 février 1952.

Omer HEROUX

LIVRES ET REVUES

Sous cette rubrique nous ferons désormais la recension de volumes utiles au clergé, particulièrement dans le domaine de la pastorale, de la spiritualité, de l'Action catholique et des questions sociales. Nous porterons une attention spéciale aux volumes consacrés à l'Action catholique ouvrière et aux problèmes ouvriers.

Nous signalerons également des articles d'intérêt sur les mêmes sujets parus dans les diverses revues, qu'il est impossible à chaque confrère en particulier de parcourir par lui-même, faute de temps ou parce qu'on ne peut facilement s'abonner à un grand nombre de revues. Nous recevrons avec reconnaissance toute suggestion ou appréciation en vue de rendre ces recensions de volumes ou résumés d'articles le plus profitables possible.

La REDACTION

R. KOTHEN. — *Documents Pontificaux de Sa Sainteté Pie XII*, réunis et présentés par R. KOTHEN. Année 1948 : 496 p. — Année 1949 : 580 p. — Co-éditeurs : Paris, Editions Labergerie ; Louvain, Editions Warny. (Aux Editions Ouvrières, Mont-réal : \$3.50 le volume).

M. l'abbé Kothén a réuni dans ces deux premiers volumes d'une série de documents pontificaux, tous les textes du Souverain Pontife qui sont d'une portée générale et d'intérêt pour l'ensemble du monde chrétien. Chaque document est précédé d'une introduction le situant dans son contexte et accompagné de sous-titres qui en rendent la lecture plus facile et pratique. La présentation typographique tient compte de l'importance des textes. Chaque volume comporte d'importantes tables de références, particulièrement la table analytique et la table d'ordre chronologique. Dans la lettre-préface des Documents de 1948 le Cardinal Saliège écrit :

« Le lecteur ne sera pas déçu par ce livre, le premier d'une série. La disposition technique rend la lecture facile en même temps qu'elle donne

du texte pontifical une intelligence rapide. »

Et le Cardinal Van Roey dans la Préface du Volume de 1949 :

« Nous souhaitons à ce volume qui fait suite aux « Documents Pontificaux 1948 », la plus large audience et Nous vous félicitons pour le soin et la piété filiale avec lesquels vous avez accompli votre travail très méritant. »

V.-M. V.

Une Etape de l'Internationale jociste. — Rapport de la Conférence Internationale de la J.O.C., Braine l'Alleud, 4-10 sept. 1950. Edité par le Bureau International de la J.O.C., Bruxelles. 314 p. (Aux Editions Ouvrières, Mont-réal : \$2.50).

Ce volume qui est un rapport général des principaux travaux de la Conférence Internationale de la J.O.C. tenue à l'occasion du 25ème anniversaire de sa fondation, est un merveilleux instrument de travail. *« En effet, lisons-nous dans l'Avant-propos, les différents chapitres qui pour la plupart, reproduisent les leçons et rapports déve-*

loppés à Braine-l'Alleud veulent surtout exposer les principaux éléments de base de la J.O.C., les fondements — de fait, de doctrine, de méthode — sur lesquels elle appuie à la fois son action, son influence, sa structure, son expansion dans le temps et dans l'espace... Ces pages offrent une abondante matière à la réflexion, à l'expérience personnelle et collective de tous les dirigeants et dirigeantes, de tous les aumôniers de la J.O.C., en vue d'un effort de ressourcement, d'approfondissement et d'expansion de notre mouvement dans le monde...»

Tous ceux qui s'intéressent à la J.O.C. trouveront dans ce volume une mine inépuisable sur la situation de la jeunesse travailleuse dans le monde et sur la solution providentielle que le mouvement jociste lui apporte. C'est un instrument de travail qui doit se trouver dans la bibliothèque de tous les aumôniers d'Action catholique ouvrière.

V.-M. V.

L'Eglise face au problème de la Jeunesse Travailleuse. — Secrétariat international de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, 78, Boulevard Pointcaré, Bruxelles 1949. 84 p. (Aux Editions Ouvrières, Montréal : \$1.00).

Ce petit volume est de la plus haute importance pour bien comprendre la mission et les caractères essentiels de la J.O.C. Avec une autorisation spéciale du St-Siège, la lettre autographe de Sa Sainteté Pie XII au Chanoine CARDIJN à l'occasion du 25ème anniversaire de la J.O.C. sert de Préface à cette brochure. Nous avons là un témoignage exceptionnel de la confiance du St-Père dans la J.O.C.

L'aumônier qui aura lu ce volume une fois, voudra en faire ensuite son livre de chevet. Le chapitre intitulé «*La J.O.C. et le Clergé*» contient les directives les plus précieuses pour tout prêtre désireux de bien remplir son rôle de «*guide et d'animateur des mili-*

tants» en Action catholique.

V.-M. V.

La Promotion ouvrière. — Publication no 450 de l'Institut social populaire, Montréal, janvier, 1950 32 p.

Texte complet d'une étude doctrinale remarquable du Comité théologique de Lyon sur la Promotion ouvrière. Cette étude comprend deux parties : 1° la Promotion ouvrière individuelle ; 2° la Promotion ouvrière collective. Un appendice de 5 pages est consacré à la Promotion ouvrière collective et l'évangélisation du monde ouvrier. Etude indispensable aux prêtres d'A.C.O.

Gérard DION : *Le conseiller moral dans les associations professionnelles.* — RELATIONS INDUSTRIELLES, Université Laval, Québec. Vol. 7, nos 1-2 (déc. 1951 - mars 1952), p. 27.

L'abbé DION expose les raisons pour lesquelles les associations professionnelles qui s'inspirent de la doctrine sociale de l'Eglise, doivent s'adjoindre un conseiller moral (appellation qu'il suggère pour remplacer le terme «*aumônier*») auprès de leurs membres. Il étudie ensuite le rôle du conseiller moral dans les groupements patronaux et ouvriers, ses droits et ses devoirs dans l'exercice de sa fonction qui est essentiellement sacerdotale. On trouvera dans cet article des conseils très pratiques tant pour l'aumônier d'A.C. que pour le conseiller moral des associations professionnelles.

Réflexions pastorales... Dans LE SEMINAIRE, Montréal, mars 1952, p. 33.

Cet article signé de VETUS contient des conseils fort pratiques, basés sur l'expérience, sur la manière de parler au peuple et non pas simplement de prêcher devant le peuple.